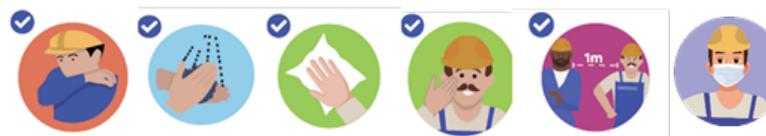


FP-01

TRANSPORT DES ÉQUIPES



Gestes « barrière »

⚠ Le COVID 19 n'a pas supprimé tous les autres risques usuels des chantiers : ne les oubliez pas !

Activités concernées

Cette fiche concerne les activités chantier des syndicats adhérents à l'UIE

Facteurs de risque

Personnel potentiellement contaminé
Proximité (impossibilité de respect de la distance de 1 mètre)
Pas d'accès à des moyens de lavage et désinfection

**Solutions techniques
(protections collectives
et individuelles...)**

Moyens possibles pour **le lavage et la désinfection des mains** :

- A privilégier : savon liquide + eau + essuie-mains en papier à usage unique
- Gel ou solution hydroalcoolique + crème pour les mains

Moyens possibles pour **la désinfection du matériel** :

- Lingette désinfectante
- Spray désinfectant + essuie tout
- Solution chlorée à 3% maximum

Moyens possibles pour **la distanciation** :

- Possibilité de mettre en place un écran étanche entre deux rangs

Moyens pour **l'évacuation des déchets souillés** :

- Sacs à déchets – si possible poubelles à pédale et couvercle (arrière du fourgon)

Protections individuelles :

- Gants jetables, gants usuels de travail
- Masques, lunettes

Mesures humaines

Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid-19
Formation et consignes d'application des gestes barrières

Mesures organisationnelles

Principes généraux :

- Utilisation de véhicules individuels si possible et limitation du nombre de personnes par véhicule
- Le chauffeur du véhicule est "Réfèrent COVID 19" pendant tout le trajet
- Les salariés qui présentent des symptômes COVID 19 doivent prévenir leur chauffeur (et leur encadrant) afin qu'il ne passe pas les chercher
- Favoriser l'attribution des véhicules aux mêmes chauffeurs
- Respecter les gestes barrière généraux pour se saluer
- Optimiser le trajet pour réduire le temps de circulation avec plusieurs personnes

Mesures organisationnelles (suite)

Avant de réaliser le transport des personnes : le chauffeur

- Planifie son trajet pour le réduire autant que possible
- Se lave se les mains
- Nettoie avec une lingette désinfectante les surfaces de contact (poignées, volant, comodors, leviers frein et vitesse...)
- Accueille les personnes, s'informe de leur état de santé et leur rappelle les consignes de respect des gestes barrière
- S'assure que chacun dispose du justificatif de déplacement de l'employeur (pas de justificatif, pas de transport)
- Veille au respect de la répartition des passagers
 - S'ils ne portent pas de masque : une personne par rang maximum et en quinconce si plusieurs rangs
 - Si chaque personne porte en permanence un masque pendant le transport, il est possible d'autoriser la répartition suivante :



(Cas particulier : un écran étanche peut être mis en place entre deux rangs. Pour les véhicules 7 places, les passagers peuvent se passer de masque si deux places les séparent de leur voisin. Ces écrans doivent être désinfectés ou changés entre deux utilisateurs. La mise en place d'écran entre le conducteur et le passager du 1er rang n'est en revanche pas recommandée, sauf dispositif homologué.)

- Chaque personne doit avant de monter dans le véhicule (si possible par des portes différentes) se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique, et, s'il y a lieu, mettre son masque

Pendant le trajet : le chauffeur

- Adopte une conduite tranquille pour qu'il n'y ait pas de gestes intempestifs provoquant le rapprochement des occupants du véhicule
- Veille à l'aération de la cabine en ouvrant les fenêtres si c'est possible
- Evite la climatisation ou le système de ventilation en mode « recirculation »
- A l'arrivée, s'assure que chaque personne descende de son côté, si c'est possible

A l'issue du trajet : le chauffeur

- Met des gants pour nettoyer de nouveau toutes les surfaces de contact
- Jette les gants et lingettes dans la poubelle adaptée et se lave les mains

CAS DES GRANDS DÉPLACEMENTS

- Rechercher un hébergement en chambres individuelles et si possible un logement individuel (chambres et sanitaires individuels)
- Avant d'accéder au logement, le salarié devra se laver les mains
- Prendre le petit déjeuner et le dîner seul dans sa chambre
- Isoler les vêtements sales dans un sac fermé avec un lien, déposé dans un placard

Ressources documentaires associée

- Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19 (OPPBTP) dans sa version du 10/04/2020
- Fiches métiers du Ministère du Travail
- Protocole lavage des mains
- Comment retirer son masque et ses gants
- Conduite à tenir en cas de symptôme et selon leur gravité

Pour toute autre question ou précision, voir :

[https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-\[425081976925\]-search-\[info%20gouv\]](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-[425081976925]-search-[info%20gouv])

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/securite-et-sante-des-travailleurs-et-coronavirus-les-obligations-generales>